CAUE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

54
Meurthe-et-Moselle
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

SOMMAIRE

architecture
urbanisme
environnement
transversal

RAPPORT MORAL 5

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association d'intérêt public 6
Le Conseil d'Administration 8
L'équipe 9
Partenariats 10
Stratégie 2020-2030 11
Une année avec le CAUE 12

ZOOM SUR... LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS NOS VI[LL]ES 16

CONSEILLER, FORMER, SENSIBILISER

Particuliers 23
Collectivités 24
Professionnels 28
Tous publics 32

RESSOURCES ET PUBLICATIONS 36

#01

RAPPORT MORAL

L'année 2022 est presque celle du renouveau car c'est la première année d'exercice pour l'actuel conseil d'administration. Année durant laquelle nos activités ont été motivées d'une soif d'actions suite aux difficiles années 2020 et 2021. Il s'est agit également de former le nouveau binôme directeur et présidente de notre belle structure.
Ce fut un plaisir de pouvoir participer activement aux actions du CAUE, notamment dans les temps forts qui ont ponctué l'année comme l'itinérance de l'exposition Archirama, la journée d'étude « *Dessine-moi un bourg* » mais également des visites de réalisations comme les plantations de pieds de façades à Toul et l'évènement qui aura marqué l'année : la journée d'étude « *[pour] faire cour* » en novembre dernier qui a réuni pas moins de 130 participants à Custines.
En prenant en compte l'ensemble de nos publics : les professionnels, les élus et techniciens de collectivité mais aussi les scolaires et le grand public, ce sont près de 1 000 personnes touchées par les actions de notre programme annuel de rencontres : « *Des possibles à la carte* ».

Un point d'importance à noter est la possibilité offerte aux professionnels de marquer leur soutien à nos missions par leur adhésion, depuis maintenant deux ans. Un grand merci à eux pour leur présence à nos côtés qu'il était grand temps de rendre visible par cette modification de nos statuts. Nous avons d'ailleurs créé à leur attention un nouveau rdv intitulé « Format [pro] ».

Après la définition d'une stratégie 2020-2030, il fallait entrer dans sa mise en œuvre en s'attachant à l'évolution des pratiques et à la pérennisation du CAUE et de ses moyens de financement. C'est chose faite depuis l'arrivée d'une nouvelle direction et le travail conséquent entrepris sur le fonctionnement même de notre structure et sur nos liens contractuels avec l'ensemble de nos partenaires et plus particulièrement, la rédaction de la nouvelle convention triennale de partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

C'est donc une année 2022 riche que je vous invite à découvrir ou redécouvrir au fil des pages de ce rapport d'activité.

Barbara THIRION
Présidente du CAUE

#02

QUI SOMMES-NOUS ?

481
adhérents

38
professionnels & particuliers

11
autres organismes

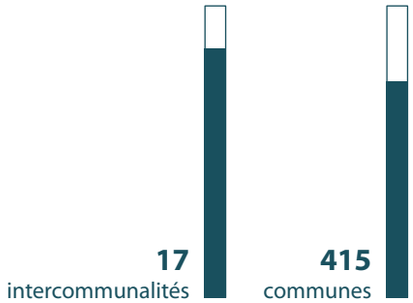

Collectivités adhérentes en 2022

Adhérentes *Total*

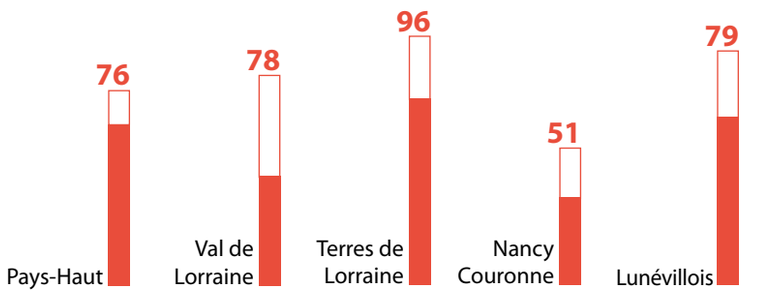

Nombre de conseils aux collectivités par territoires

Conseils aux collectivités engagés en 2021 *Nouvelles sollicitations des collectivités en 2022*

Répondant à des missions de service public, le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement est une association qui conseille, informe et sensibilise les particuliers et les collectivités dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Dès sa promulgation en 1977, la loi sur l'Architecture créant les CAUE dans chaque département, leur confie ces missions qui sont toujours les nôtres aujourd'hui :

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et du paysage.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. [...] »

Article 7
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture

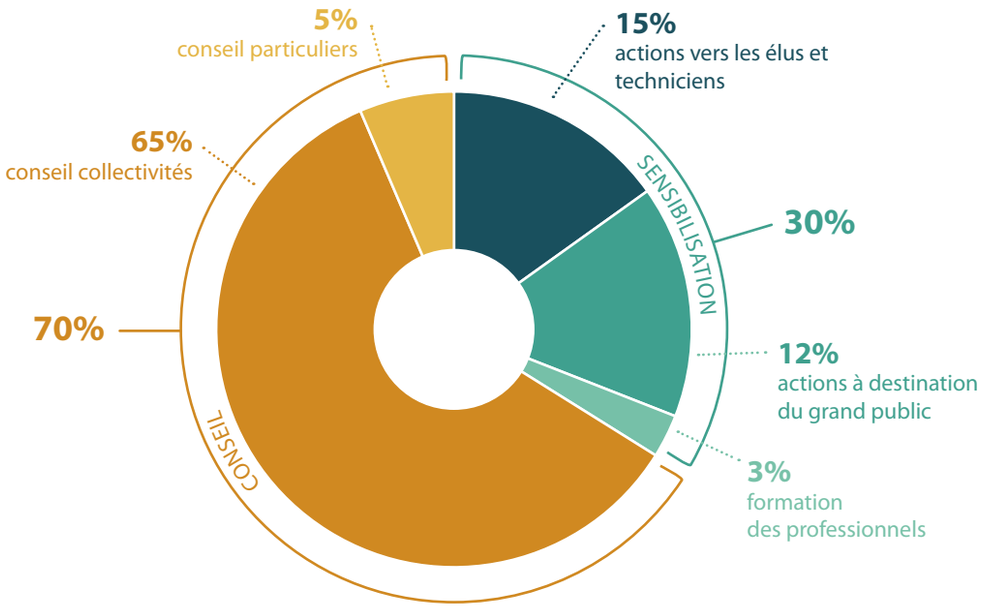

Temps passé par actions

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du CAUE est une forme de CESE (Conseil Economique, Social, Environnemental) local en matière de cadre de vie. Il rassemble les décideurs locaux des collectivités, les services de l'Etat, les chambres consulaires, les acteurs associatifs et professionnels de l'architecture, du patrimoine, des paysages dans notre département.
La situation partenariale est une façon d'être et d'agir, elle garantit une forme de justesse dans les missions assurées et surtout démultiplie la capacité d'action.

Membres du conseil d'administration

Représentants de l'État (juillet 2021)

- Éléonore HOLTZER, Architecte des Bâtiments de France, cheffe de service UDAP 54
- Le Directeur Départementale des Territoires, représenté par Pascal DENIS
- Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale, représenté par Nicole PIERRAT

Représentants des collectivités territoriales (septembre 2021)

- Thibault BAZIN, conseiller départemental du canton de Lunéville 2, député
- Antony CAPS, conseiller départemental du canton d'Entre-Seille-et-Meurthe
- Laurent GARCIA, conseiller départemental du canton de Laxou, député
- Sylvain MARIETTE, conseiller départemental du canton de Nancy 1
- Barbara THIRION, conseillère départementale du canton de Meine-au-Saintois
- Bruno TROMBINI, conseiller départemental du canton de Villerupt

Représentants des professions concernées

- Stéphane GUTFRIND, vice-Président du Conseil Régionale de l'Ordre des Architectes Grand Est
- Christian ZOMÉNO, président de l'Union des Architectes Lorraine Sud
- Sandra CAMPANER, Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Brigitte MEYER, Chambre de Commerce et d'Industrie

Personnes qualifiées

- Patrick JEANNOT, Parc Naturel Régional de Lorraine
- Jean-Marie DEMANGE, Villages Lorrains

Membres élus par l'Assemblée Générale (27 octobre 2021)

- Pierre BAUMANN, adhérent
- Evelyne MATHIS, maire de Velle-sur-Moselle
- Rose-Marie FALQUE, présidente de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité 54
- Henri POIRSON, maire de Dieulouard
- Noël GUÉRARD, maire de Lesménils
- René WAGNER, maire de Xures

Représentante du personnel (22 octobre 2021)

- Virginie WATIER

Composition du bureau (27 octobre 2021)

Présidente : Barbara THIRION

Vice-président : Sylvain MARIETTE

Vice-président : Stéphane GUTFRIND

Trésorier : Laurent GARCIA

Secrétaire : Eléonore HOLTZER

L'ÉQUIPE

FLORIAN PISKOSZ ROYER*
Directeur
Urbaniste
en poste depuis le 01/05/2022

MARIE-CHRISTINE RICHARD
Responsable administrative

ÉMILIE DEDENON
Responsable du développement et de la communication

BÉNÉDICTE MENISSIER
Responsable du fonds documentaire

CATHERINE RUTH
Architecte-conseillère
Directrice du pôle conseil territoires
NANCY COURONNE

AUDREY BRANTONNE
Architecte-conseillère
Chargée de la prospective

LUC BONACCINI
Architecte-conseiller
LUNÉVILLOIS

RÉGIS WOJCIECHOWSKI
Architecte-conseiller
TERRES DE LORRAINE

RÉGIS JANOVEC
Architecte-conseiller
PAYS HAUT

VIRGINIE WATIER
Architecte-conseillère
VAL DE LORRAINE

CAMILLE LAMELLIERE
Architecte-conseillère
TERRES DE LORRAINE

MATTHIEU HUSSON
Paysagiste-conseiller

PARTENARIATS

Le CAUE DE Meurthe-et-Moselle participe d'un écosystème riche et complexe, en effet, le périmètre des compétences concernées par le « cadre de vie » sont nombreuses dans un département. Il suffit pour cela de se référer au « Guide de l'ingénierie publique territoriale » qui rassemble près de 25 acteurs avec lesquels nous collaborons régulièrement.

Le Conseil départemental
Le dispositif « bourg-centres », initié en 2018, a pris fin courant 2022 avec les dernières études de revitalisation livrées aux communes. Suite logique, nous participons désormais à l'instruction des dossiers de demande de financement déposés auprès du Conseil départemental.
Par ailleurs, 2022 était aussi l'année de renégociation de notre convention triennale de partenariat qui intègre de nouvelles sollicitations de la collectivité concernant notamment, notre savoir-faire en animation de démarches participatives. Cette convention permet de conforter le CAUE dans son mode d'action actuel tout en prenant en compte les besoins et les pratiques des territoires.

En 2021, à la demande du Département, nous avions contribué à la célébration des 150 ans de la création de notre département avec la conception d'une exposition et d'un jeu de 7 familles intitulés « *ARCHIRAMA, histoires d'architecture en Meurthe-et-Moselle* ».
ARCHIRAMA a débuté son itinérance en 2022, itinérance qui est désormais confortée par la conception d'ateliers dédiés aux scolaires et qui sera poursuivie et développée pour les années à venir.

Le CAUE, acteur de la recherche scientifique
Nouveau positionnement pour le CAUE, l'engagement partenarial avec l'Université Gustave Eiffel dans le cadre de l'Ecole doctorale « Ville, Transports et Territoires » et l'Observatoire de la condition suburbaine, pour soutenir le projet de thèse en Architecture de notre collaboratrice, Audrey Brantonne, et intitulé : « *Revitaliser les bourgs ruraux. La part des formes territoriales, urbaines et architecturales* ». Si le CAUE a toujours conduit des réflexions sur les problématiques rencontrées par les territoires, ce partenariat ajoute une corde à notre arc et légitime l'expertise produite par nos quatre années d'engagement sur le dispositif bourgs-centre.
Ce travail de recherche débouche sur la restructuration du poste de chargée de mission « bourg-centre » en un poste d'architecte-conseillère chargée de la prospective.

Un programme d'actions coconstruit
De nombreux autres partenaires sont liés aux modalités d'action du CAUE et notamment dans l'élaboration de notre programme annuel de sensibilisation intitulé « *Des possibles à la carte* » (p. 28 à 35).
Depuis plusieurs années déjà, dans le cadre de la révision du SCoT, le CAUE et la Multipole Nancy Sud Lorraine ont rapproché leurs actions pour encore plus d'efficacité. Ce partenariat s'accélère au regard des enjeux actuels et permet la mise en place de cycles d'actions au plus proche des attentes des collectivités sur l'aménagement durable des territoires.

Mandats électifs
Le CAUE est présent au Conseil d'Administration du CPIE de Nancy-Champenoux, confortant ainsi les occasions de collaboration entre nos deux structures (notamment sur les projets de cours d'écoles). Nous sommes également historiquement engagés auprès de l'association La Première Rue qui travaille à la valorisation de la Cité radieuse de Briey mais également au sein de la Maison de l'architecture de Lorraine.

STRATÉGIE 2020-2030

En 2019, le Conseil d'administration et l'équipe de professionnels du CAUE ont proposé à l'Assemblée générale une stratégie d'action pour la décennie qui s'ouvre : 2020-2030. Plus que jamais, le conseil aux communes et aux particuliers et les actions de formation et de sensibilisation, ont pour objectif, d'accompagner les mutations nécessaires de nos modes de vie et de proposer des orientations en matière de construction et d'aménagement.

POSTURE

ANTICIPER accompagner les territoires dans une perspective soutenable.

ÉLARGIR décaler les regards et les problématiques.

AGIR ENSEMBLE construire une culture de projet architectural, urbaine et paysagère partagée.

AXES STRATÉGIQUES

RÉVÉLER ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DES TERRITOIRES : UN ÉCOSYSTÈME EN PROJET
Le CAUE comme révélateur des potentialités, participant à la définition d'une stratégie territoriale globale.

INSTITUER LA SOBRIÉTÉ ET LA DURABILITÉ DANS LES PROJETS ARCHITECTURAUX ET D'AMÉNAGEMENT
Le CAUE comme accompagnateur des territoires vers une transition environnementale et sociétale à travers de nouveaux rapports à l'environnement et des démarches de projet sobres, pragmatiques et durables.

PROMOUVOIR LE CADRE DE VIE COMME ESPACE SOCIAL
Le CAUE comme promoteur des conditions du dialogue nécessaire à l'appropriation de l'architecture par les usagers pour favoriser le lien social à différentes échelles.

PLACER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION AU CŒUR DES DÉMARCHES DE PROJET
Le CAUE comme incubateur de nouvelles démarches de projet : expérimenter, innover et diffuser.

ORGANISATION

CONSEIL AUX TERRITOIRES
Accompagnement des collectivités et particuliers.

SENSIBILISATION
Mon village en 2054 : connaissance, débat, prospective.

PROGRAMME D'ACTIONS À 3 ANS

PUBLICS
Élus et techniciens de collectivité, particuliers, professionnels, étudiants, scolaires.

OUTILS
Voyages d'étude, journée d'étude, visite de chantier, visite d'espaces publiques, formation, atelier, conférence...

THÉMATIQUES
Revitalisation des bourgs, villes et villages jardinés, démarches participatives, architecture et économie locale...

2022, UNE ANNÉE AVEC LE CAUE

architecture urbanisme environnement transversal

JANVIER

17 **1, 2, 3… CONCERTEZ !**
Sensibilisation des étudiants de l'ENSAN aux démarches participatives

FÉVRIER

02 **CONCOURS D'IDÉES MICRO-ARCHI #3**
Réunion de la commission technique de présélection des candidatures

MARS

08 **FORMAT [PRO]**
Intervention d'Yves Kayser, acousticien scénographe conseil

10 **ATELIER TAILLE ARBUSTIVE**
commune de Han-devant-Pierrepont

10 11 **1, 2, 3… CONCERTEZ !**
Formation à la facilitation (niveau 1) avec Flow-Ing

17 24 31 **ARCHIRAMA**
Ateliers avec les scolaires à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nancy

AVRIL

01 **CHANTIER OUVERT AU PUBLIC**
Visite du GEC de Nancy (logements étudiants)

27 **RENCONTRE URBANISME DURABLE**
Animation de 2 tables-rondes à la demande de Citoyens & Terriroires

28 **RÉUNION DES MAIRES**
Tenue d'un stand au Conseil départemental

28 29 **1, 2, 3… CONCERTEZ !**
Formation à la facilitation (niveau 2) avec Flow-Ing

29 **MA COMMUNE À LA CARTE**
Voyage d'étude en Alsace et dans les Vosges

MAI

05 **DESSINE-MOI UN BOURG**
Journée d'étude

18 **CONFÉRENCE**
« Des fleurs pour sauver l'humanité », Fête de la Nature, à Villers-lès-Nancy

30 **ARCHISTOIRE**
Participation à la 1ère rencontre du Club dédiée à l'application mobile Archistoire, organisée par la FNCAUE, à Grenoble

JUIN

15 **ARCHISTOIRE**
Accueil d'une délégation du Ministère des Armées à Montauville et Flirey

16 17 18 **1, 2, 3… CONCERTEZ !**
Voyage d'étude à la rencontre des démarches participatives, entre Nantes et Rennes, en collaboration avec Envirobat Grand Est-ARCAD LQE

JUILLET

05 **CATNAT : RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES**
Evolutions législatives et réglementaires récentes & adaptation du bâti
Webinaire co-organisé avec l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle

21 **ARBORETUM-PISCICULTURE**
Découverte par l'équipe du site de l'arboretum-pisciculture de Bellefontaine (Champigneulles) en vue d'une demande d'accompagnement du Conseil départemental

AOÛT

27 **MON VILLAGE EN 2054**
Conférence dans le cadre du festival « Au jardin des z'étoiles », sur la colline de Sion

architecture urbanisme environnement transversal

SEPTEMBRE

03 **ATELIER TAILLE ARBUSTIVE**
commune de Crézilles

22 **REVITALISATION CENTRE-BOURG**
Projection du film « Dessine-moi un bourg » et table-ronde, organisation Envirobat Grand Est-ARCAD LQE

30 **CHANTIER OUVERT AU PUBLIC**
Visite de chantier du gymnase du collège Jean Lamour, à Nancy

OCTOBRE

03 **AU PIED DU MUR - WEBINAIRE**
La végétalisation participative de nos villes et villages, intervention du CAUE de Gironde et de la ville de Nancy

06 **LES LAURIERS DES COLLECTIVITES**
Remise d'un prix à l'occasion de la Cérémonie départementale

07 **AU PIED DU MUR - VISITE**
Visite du centre ancien de la ville de Toul et de ses plantations en pieds de façades

17 **COMMUNICATION SCIENTIFIQUE**
Intervention, publication d'un article et exposition photo, au Festival international de sociologie, à Epinal

20 **JOURNÉE UNION RÉGIONALE**
Formation aux marchés publics et à la RE2020 avec les CAUE du Grand Est, à Metz

23 **FÊTE DE L'ÉNERGIE & DU CLIMAT**
A l'Hôtel de ville de Nancy, tenue d'un stand et exposition « 2054, voyage en transition »

24 **VISITE**
Visite du quartier Brichambeau de Vandeuvre-lès-Nancy, avec les étudiants de l'ENSA Nancy

25 **WORKSHOP**
Intervention dans le cadre de la semaine intensive des étudiants de l'ENSA Nancy

27 **POUR [FAIRE] COUR**
Présentation de la démarche dans le cadre d'un séminaire de Master 2, ENSA Nancy

NOVEMBRE

14 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE**
à Velle-sur-Moselle

16 **RENCONTRE**
Organisation d'une rencontre entre Edith Maruéjouls, géographe du genre et les services du Conseil départemental

17 **JOURNÉE D'ÉTUDE**
« Pour {faire] cour», la restructuration participative des cours d'écoles, à Custines

19 **SALON RENOV+**
à Conflans-en-Jarnisy

#03

LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS NOS VI[LL]ES

ZOOM

UNE QUESTION DE NÉCESSITÉ

Notre siècle sera vert ou ne sera pas.

Face aux trois grands fléaux qui menacent notre existence : le réchauffement climatique ; l'effondrement de la biodiversité et la raréfaction des ressources naturelles, il convient d'agir vite et de mobiliser les bons leviers.

L'aménagement du territoire ou devrait-on dire, le « ménagement de nos territoires » est une partie non négligeable de la réponse et il impacte directement notre cadre de vie. Les champs d'intervention du CAUE sont ici directement convoqués pour contribuer à l'adaptation de nos territoires, que l'on vive en ville, en zone périurbaine ou encore en milieu rural.

A l'interface entre les politiques publiques et l'action quotidienne des collectivités locales et des particuliers qu'il conseille, le CAUE accompagne les territoires dans une perspective soutenable. Il propose d'élargir le regard pour mieux donner à voir les problématiques à traiter et construire ensemble une culture de projet architectural, urbain et paysager partagée qui prenne en compte les défis de notre temps.

ADOPTER UNE APPROCHE PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES PUBLICS

LE ROLE DE L'ÉLU·E, MAÎTRE D'OUVRAGE DANS LA CONDUITE DU CHANGEMENT

Durant de nombreuses années, ce sont les qualités paysagères et esthétiques qui ont prévalu quant aux choix d'aménagement des espaces publics. Puis, la diminution drastique des budgets communaux a incité à plus de sobriété en faisant la part belle au minéral, souvent étanche, espérant ainsi diminuer les charges d'entretien.

Désormais, il nous faudra impérativement densifier le végétal sous toutes ses formes : de la pelouse à l'arbre en passant par les couvre-sols et arbustes. Les services rendus par l'emploi des végétaux sont connus et nombreux : infiltration des eaux pluviales, qualité de l'air, captation et puits de carbone, renforcement de la biodiversité, régulation thermique, etc. Tous ces services offrent une meilleure habitabilité de nos villes et villages en apportant notamment plus de bien-être et de lien social. On recherchera une fonction nourricière. dans certaines plantations.

Tous les maîtres d'ouvrage se doivent aujourd'hui d'avoir en tête ces impératifs dans tous leurs projets.

Par son action communale, l'élu·e peut être agent accélérateur du changement chez ses administré·e·s. Il peut les inciter à adopter des conduites plus vertueuses comme la récupération d'eau de pluie, le paillage des sols, les tontes plus hautes, plus tardives et moins fréquentes ou encore la préservation d'arbres existants et surtout une meilleure acceptation des plantes spontanées.

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles sont depuis trop longtemps surexploitées, polluées ou dégradées. Nos projets doivent désormais privilégier les matériaux naturels (bois, pierre, …) et locaux sans oublier le réemploi comme la valorisation des déchets verts en paillage.

Une grande sobriété est nécessaire, d'autant plus que ces ressources naturelles sont rares, précieuses et bien souvent interconnectées (eau, air, sol, biodiversité…). Une difficulté sur une seule de ces ressources impactent souvent les autres par effet domino.

Pour exemple, la perte du couvert forestier en ville comme à la campagne entraîne inexorablement une baisse des précipitations réduisant fortement le rechargement des nappes phréatiques tout en rendant les cultures non irriguées de plus en plus difficiles. Cette situation aboutit entre autres à un besoin croissant d'une ressource de moins en moins disponible.

DES RÉALISATIONS VERTUEUSES

Il y a une dizaine d'années, la commune de Fraimbois a renaturalisé la partie du cours d'eau qui traverse le cœur de village. Devenu un véritable poumon vert et un îlot de fraîcheur qui attire à nouveau la petite faune des zones humides, il participe de l'embellissement naturel grâce entre autres aux iris et aux salicaires qui fleurissent dans son lit et constitue également un lieu de rencontre ombragé pour les riverain.

La commune de Repaix a souhaité recréer une poche de stationnement dans la rue qui dessert la mairie : pierre sèche omniprésente et technique d'enherbement qui supporte le passage des véhicules offrent un rendu paysager et des services écosystémiques très intéressants.

Comme à Nancy, les villes développent aussi des aménagements qui mêlent toutes les strates végétales afin de créer ombrage et fraîcheur à proximité des habitations. Les cheminements sont traités de façon paysagère afin de limiter l'imperméabilisation des sols.

Renaturation du cours d'eau en cœur de village, Fraimbois, Agence Acte 2 paysage

Stationnement paysager, Repaix

Ecoquartier du Plateau de Haye, Nancy, Alexandre Chemetoff & Associés

RECRÉER LES ESPACES DU VIVRE-ENSEMBLE

L'apport d'ombrage, de nature, de lieux de convivialité et plus largement la reconnexion au vivant font partie des besoins de tout un chacun.

C'est ainsi que la commune de Ville-sur-Yron a conduit un projet ambitieux de création d'un nouvel espace public autour de la mairie, autrefois isolée derrière un mur d'enceinte. Le projet donne une part importante au végétal et aux matériaux drainants, le traitement de la pente a été l'occasion d'installer des gradins qui servent également d'amphithéâtre pour les rassemblements.

SE DOTER D'UNE CULTURE COMMUNE

Le végétal employé pour ses services écosystémiques doit bénéficier d'un nouveau regard de la part des usagers. L'esthétique des nouveaux aménagements paysagers se veut plus proche du naturel, on ne cherche plus à dompter la nature, simplement à l'accompagner. Les plantes spontanées prennent désormais place entre les joints de pavés, au pied des arbres...

Le CAUE se donne pour mission d'accompagner ce changement de regard, en premier lieu auprès des élus et techniciens de collectivité afin de rendre plus vertueuse la commande publique.

Les voyages d'études ont pour but de découvrir des opérations d'urbanisme ou d'architecture qui font références ce qui va souvent de pair avec un bon emploi du végétal et des matériaux naturels. Vous pouvez retrouver nos carnets de voyages avec photos et plans des projets visités et interviews d'acteurs locaux sur notre site internet, à la rubrique « Publications ».

Les journées d'études et webinaires comme « Infiltrez-vous ?! » ou « [pour] faire cour », permettent une approche plus théorique et un partage d'expériences, à la fois pour les élus et techniciens de collectivité mais aussi pour les professionnels. Différentes captations vidéo sont en ligne sur notre chaîne Youtube.

Les visites de réalisations d'espaces publics sont l'occasion de découvrir des aménagements en proximité, sur une demi-journée. Quelques-unes de ces visites ont fait l'objet d'un document de présentation téléchargeable sur notre site, rubrique « Publications ».

Nos rendez-vous « bons plan[t]s » sont constitués d'ateliers taille d'arbustes ou encore de démonstrations d'élagage, d'un webinaire sur le fleurissement participatif et de documents ressources ou encore de visites thématiques sur l'usage des plantes vivaces ; ils apportent un côté pratique de terrain.

Et enfin, notre paysagiste-conseil, Matthieu Husson, aborde depuis de nombreuses années, sous forme de conférences, des sujets tels que l'eau, la biodiversité ou l'agriculture ou encore, les paysages du futur.

« FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, IL EST IMPÉRATIF DE VOIR LA NATURE COMME UNE ALLIÉE, SOURCE D'INSPIRATION. »

Matthieu HUSSON, paysagiste-conseiller

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

Si le choix des plantes est essentiel dans cette (re)conquête végétale de nos espaces publics, ce n'est qu'une petite partie du projet de paysage. La conception d'espaces publics ne s'improvise pas, il convient de s'adresser aux professionnels que sont les paysagistes-concepteurs pour conduire des projets d'aménagement vertueux.

Le CAUE accompagne la réflexion en amont du maître d'ouvrage en questionnant les besoins et les usages, puis dans l'aide au recrutement d'un professionnel ; il peut aussi dispenser des conseils ponctuels en matière d'entretien et de suivi des projets.

Création d'un nouvel espace public végétalisé aux abords de la mairie, Ville-sur-Yron, Atelier Paysage

DEPUIS 2019
2 webinaires
8 visites
12 conférences

14 BONS PLAN[T]S
3 voyages
1 journée d'étude

#04

CONSEILLER, FORMER, SENSIBILISER

« [Le CAUE] *fournit aux personnes qui désirent construire, ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.* » (Extrait- art. 7, loi de 1977 sur l'Architecture)

288 particuliers ont fait appel au CAUE en 2022, ils sont le plus souvent propriétaires de logements ou de locaux d'activité et nous sollicitent sur des problématiques architecturales en grande majorité (89%) : réhabilitation, rénovation énergétique, construction, auto-construction, extension, surélévation, bâtiment agricole, création d'un gîte rural…

Nous intervenenons également en conseil sur du patrimoine privé (chapelle, mur de pierres sèches, techniques anciennes de rénovation du bâti...) ou encore sur des projets de végétalisation (aménagement d'un usoir, jardin sur rue, confort d'été...), etc.

La massification attendue de l'isolation des bâtiments, si elle est indispensable, constitue également une véritable inquiétude sur la banalisation, parfois l'altération du cadre de vie. Même si bien entendu les urgences énergétique et climatique ne se négocient pas, il y a ici un enjeu essentiel d'accompagnement, et de sensibilisation des usagers et propriétaires en matière architecturale.

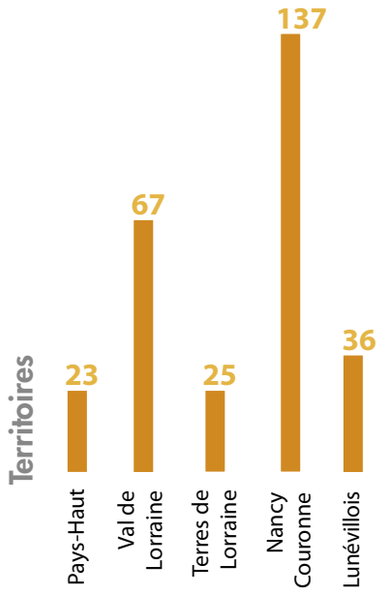

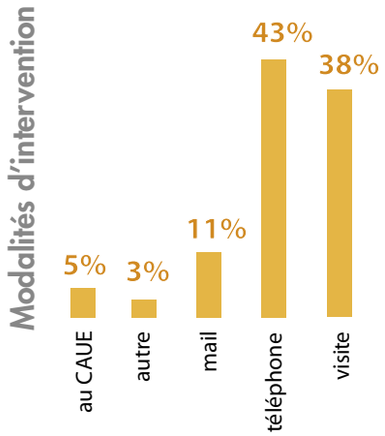

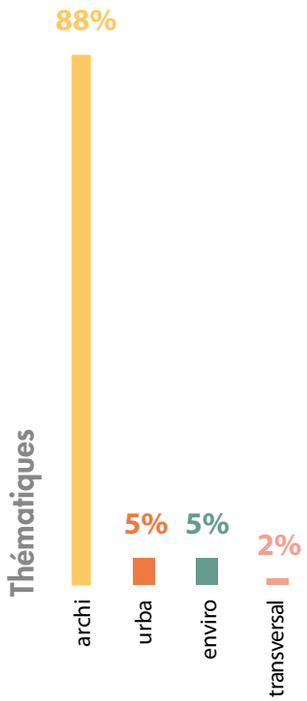

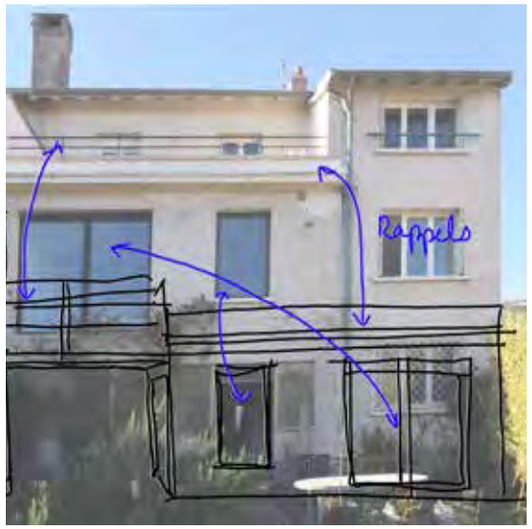

COLLECTIVITÉS

En 2022, ce ne sont pas moins de **380 opérations** pour lesquelles l'expertise du CAUE a été convoquée, **dont 226 nouvelles demandes**.

Si l'essentiel de l'accompagnement proposé prend la forme d'une **aide à la décision dans l'exercice de la responsabilité de maître d'ouvrage** (définition des besoins et leur priorisation), le CAUE agit aussi dans l'animation de diagnostics partagés avec les habitants et usagers, conseille en matière de budget et de calendriers prévisionnels et assiste la collectivité dans les procédures complexes de recrutement (architecte, paysagiste-concepteur, BET, AMO, géomètre, artiste…).

Accompagner, c'est aussi inspirer et nourrir la réflexion en proposant des visites d'opérations de qualité et des journées d'étude à destination des élus et techniciens de collectivité.

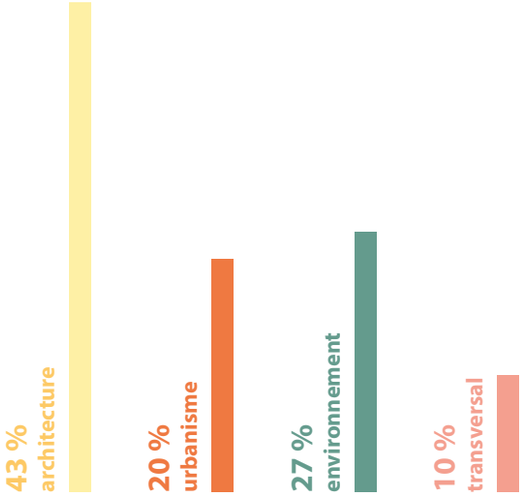

Répartition des conseils aux collectivités par thématiques

Au total, **380 actions suivies** en 2022 :

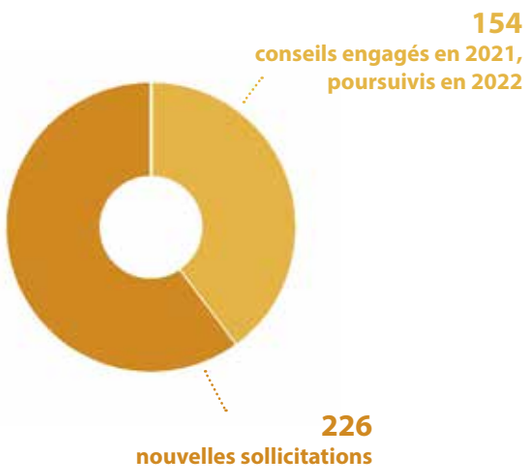

Les **accompagnements réalisés en 2022** sont de différentes natures :

44 avis sur projets

(avis sur documents d'urbanisme, sur demandes de subventions, participation aux jurys de concours, etc.)

52 conseils ponctuels

(conseils techniques, juridiques, etc.)

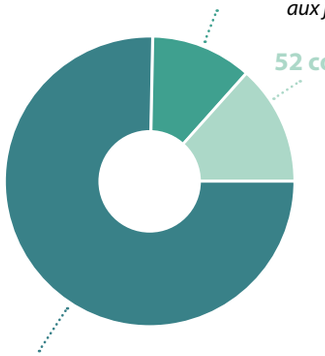

284 accompagnements des maîtres d'ouvrage s'inscrivent dans un temps long.

- **145** actions suivies en 2022 ont nécessité la réalisation d'**études de pré-faisabilité** et de **diagnostics**.
- **111** accompagnements ont abouti à un **recrutement de professionnels**.
- **48** conseils ont mobilisé des **démarches de concertation** et de **facilitation** (contre 35 en 2021).

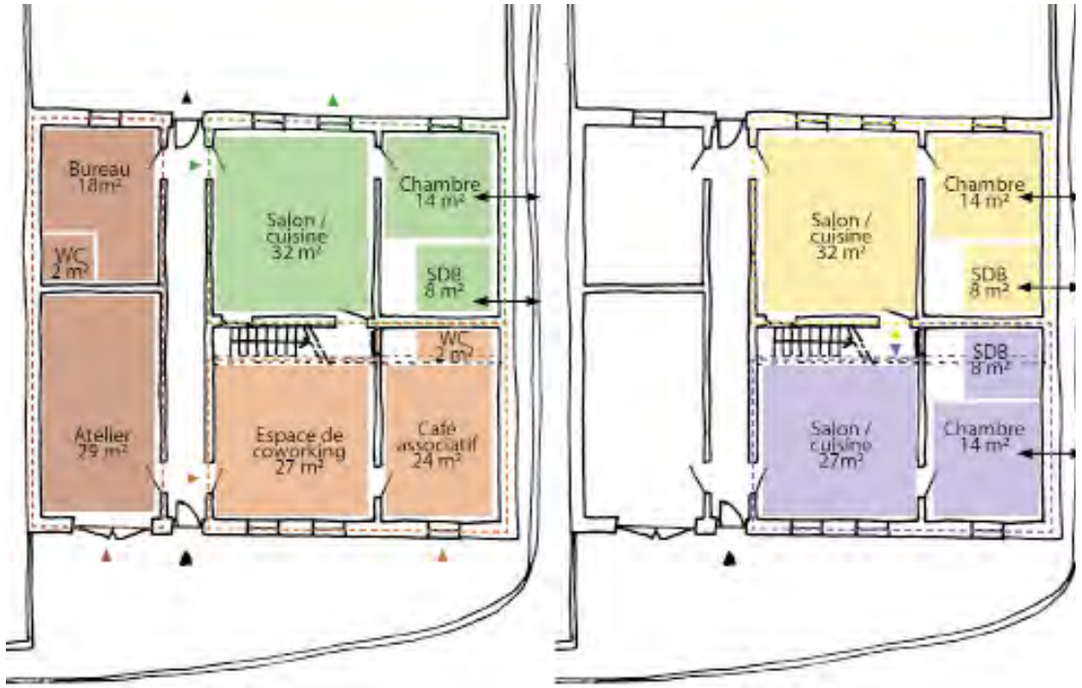

Étude de pré-faisabilité

Programmation participative

ARCHI TECTURE

Visite de chantier

Diagnostic « Ma commune à la carte »

Voyage d'étude dans les Vosges

URBANISME

Conseil à la collectivité

Concertation

Visite d'opération

ENVIRONNEMENT

COLLECTIVITÉS & PROFESSIONNELS

CHANTIERS OUVERTS AU PUBLIC

LE GEC
RÉNOVATION D'UNE INSTITUTION
AU COEUR DE NANCY
1er avril 2022, **52 participants**

Maîtrise d'ouvrage : Batigère

Lieu emblématique du logement étudiant à Nancy, le projet de rénovation du GEC (Groupement d'Etudiants Catholiques) s'inscrit dans une nécessité de préserver le caractère historique des 6 bâtiments qui le composent.

Maîtrise d'oeuvre : Agence d'architecture François-Henrion-Malgras, associée à Pascal Prunet, architecte du Patrimoine.

UN GYMNASE BIEN CHARPENTÉ
GYMNASE DU COLLÈGE JEAN LAMOUR, NANCY

30 septembre 2022, **44 participants**

Maîtrise d'ouvrage : SIS

Réalisation atypique d'une charpente treillis avec une majorité des finitions intérieures en bois massif, d'approvisionnement local.

Maîtrise d'oeuvre : Christophe Aubertin et Xavier Géant architectes du collectif Studio Lada, bureau d'étude : Barthès bois, Sigma, Fluide concept.

Visite du GEC, à Nancy

Visite du gymnase du collège Jean Lamour, à Nancy

BONS PLAN[T]S

AU PIED DU MUR !

LA VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE
DE NOS VILLES ET VILLAGES

03 et 07 octobre 2022, **57 participants**

Un webinaire pour découvrir des initiatives et méthodes développées en Gironde et à Nancy disponible en replay sur notre chaîne Youtube.

La visite du coeur historique de Toul a permis de voir les résultats des premiers tests de plantations et bénéficier d'un retour d'expérience local.

D'autres ressources en ligne sur caue54.fr, rubrique ACTIONS.

ATELIERS TAILLE ARBUSTIVE

10 mars 2022, à Han-devant-Pierrepont,
03 septembre 2022, à Crézilles,
34 participants

Présentation des techniques de taille préservant la santé et la beauté des arbustes, tout en réduisant les déchets verts.

RDV qui laisse une large place à la pratique de toutes et tous, élus, agents communaux, habitants.

1, 2, 3... CONCERTEZ !

FORMATION À LA FACILITATION DU TRAVAIL COLLABORATIF - NIVEAU 1

1 session de 2 jours, **6 stagiaires**
10 et 11 mars 2022

FORMATION À LA FACILITATION DU TRAVAIL COLLABORATIF - NIVEAU 2

1 session de 2 jours, **11 stagiaires**
28 et 29 avril 2022

La facilitation est une approche agile qui permet d'aider un groupe de personnes à échanger de manière plus efficace et de construire ensemble en utilisant les savoirs de chacun.

Conduire ce processus demande surtout une posture spécifique -la posture facilitatrice- qui s'apprend.

En partenariat avec Yorck Von Korff de Flow-ing, formateur.

UN RÉSEAU PROFESSIONNEL DÉDIÉ AUX DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Parmis les 79 stagiaires formés à la facilitation du travail collaboratif depuis 2018, des professionnels du cadre de vie, sous l'impulsion du CAUE, ont travaillé à la création d'un réseau dont le but principal est de partager leurs expériences entre membres.

3 temps d'échanges ont été organisés :

- retour d'expérience sur la végétalisation des cours d'école à Nancy

- retour d'expérience sur la revitalisation d'un bourg-centre dans les Vosges

- une séance de co-développement en visio

Au pied du mur : visite de la ville de Toul

Formation à la facilitation du travail collaboratif

TOUS PUBLICS

ARCHIRAMA, HISTOIRES D'ARCHITECTURES EN MEURTHE-ET-MOSELLE

EXPOSITION

- du 28 février au 1er avril 2022 à l'ENSA Nancy
- du 1er au 22 avril 2022 à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy

3 après-midis d'ateliers dédiés aux scolaires ont été organisés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy les 17, 24 et 31 mars pour **76 élèves**.

Exposition conçue en partenariat avec le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine) de l'ENSAN.

LES SALONS

FÊTE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

23 octobre 2022, à Nancy

Pour la 2ème année, le CAUE était présent dans les salons de l'Hôtel de ville de Nancy pour cet évènement grand public devenu un rendez-vous phare de la COP Territoriale (espace d'échange et de dialogue) du Grand Nancy et qui avait pour thème la sobriété bas carbone.

Manifestation organisée par l'ALEC Nancy Grands Territoires.

SALON RENOV+

19 novembre 2022, à Conflans-en-Jarnisy

4ème édition de ce salon consacré aux particuliers qui se questionnent sur leur projet de rénovation, notamment en vue de faire des économies d'énergie.

Salon organisé par l'espace de conseil France Rénov, service porté par l'association du Pays du bassin de Briey.

Initiation au dessin d'architecture avec les scolaires

Exposition « 2054, voyage en transition » à la Fête de l'Énergie et du Climat

CONCOURS D'IDÉES
MICRO-ARCHITECTURE[S] #3

LA BOÎTE À JOUER

Les cours d'écoles font l'objet de nombreuses réflexions et expérimentations, notamment à l'aune des enjeux climatiques : désimperméabilisation, végétalisation, îlots de fraîcheur.

Mais au-delà de cette dimension environnementale, ce sont aussi les usages de ces espaces de récréation qui sont questionnés par certaines initiatives. Ainsi, encourager le jeu libre et nourrir la créativité de l'enfant, sont les possibilités offertes par le concept de la « boîte à jouer ».

Remerciements aux membres de la commission technique et du jury, présidé par Stéphane Gutfrind, qui se sont réunis les 02 février et le 02 mars pour étudier les candidatures et établir le palmarès de cette édition.

Les lauréats :

1er prix : La Folisifait, collectif Atelier Toboggan : Morgan Brisoux, Basile Janneteau e Raphaël Soulier (diplômés de l'ENSA Nantes)

2ème prix : Bric-à-Broc, Geoffrey Herbeaut (étudiant à l'ENSA Lyon)

3ème prix : Custin'Situ, Anaïs Berthome et Guillaume Jacquot (architectes DE)

Edition menée en partenariat avec l'association «Jouer pour vivre» qui promeut le concept de la «boîte à jouer» en France.

La Folisifait, du collectif Atelier Toboggan

#05 RESSOURCES

Le CAUE édite de nombreux documents destinés à l'ensemble des acteurs du cadre de vie.

CHAÎNE YOUTUBE

Un cycle de trois webinaires sur la place de la maîtrise d'usage dans les projets d'aménagement.

Des conférences sur la revitalisation des bourgs ruraux et le devenir des églises (cf. site internet dédié : www.ledevenirdeseglises.fr), l'infiltration des eaux pluviales, etc.

Des documentaires

- *La restructuration participative du stade Léo Lagrange de Maxéville* (2019)
- *Dessine-moi un bourg* (2020)
- *[Pour] faire cour*, teaser (2022)

APPLICATION ARCHISTOIRE

Application mobile gratuite de visites culturelles et patrimoniales éditée par le réseau national des CAUE.

Sur la ligne de front (2022)

SITE INTERNET : CAUE54.FR

Des fiches actions pour nourrir vos réflexions

- Mon cimetière au naturel, cartographie des cimetières végétalisés (en cours)
- L'élu et le réchauffement climatique
- 2054, voyage en transition
- Les ateliers « Ma commune à la carte »
- Diagnostic des cités ouvrières du bassin de Briey
- Vers un projet de logements seniors
- Etc.

Des publications en ligne

Téléchargeables sur notre site internet, elles peuvent être adressées par voie postale à nos adhérents.

Livrets

- Micro-architecture[s] : 3 livrets de restitution du concours d'idées, éditions 2019, 2020 et 2021
- *Archi-confi, témoignage photographique du confinement*
- *Paysage, urbanisme, patrimoine, regarder [autrement] son territoire*

Itinéraires d'architecture

- *La Première Reconstruction dans le Lunévillois, de Vezouze en Piémont*
- *La Première Reconstruction dans le Lunévillois, de Lunéville à Baccarat*
- *La rue Félix Faure, de l'Art Nouveau à l'Art Déco*

Carnets de voyage

- Transition en actions à Beckerich (L)
- Ruralités nouvelles en Haute-Saône

Expositions

- *Archirama, Histoires d'Architectures en Meurthe-et-Moselle (2021)*
- *2054, voyage en transition (2021)*
- *Le devenir des églises, le diagnostic d'un territoire (2018)*

Nous consulter pour les modalités d'itinérance.

Fiches techniques

- Trois façons d'aménager l'usoir, Deneuvre et Montreux
- La réhabilitation thermique de logements : pavillons à Clairlieu, immeubles Art Déco à Nancy, maisons de ville des années 1950 à Nancy et maison de cité ouvrière à Neuves-Maisons
- *Portraits de Paysages* (9 volumes) : ces dépliants offrent une lecture des paysages du département par communautés de communes.

Guides

- *L'élu et son église,* guide-fiches pratiques
- *Les Cités de Buttes à Villerupt, guide pratique de rénovation et extension des logements*
- *Guide pratique pour les travaux, pavillons du quartier de Brichambeau*
- *Guide pratique pour une gestion optimisée et durable des espaces verts communaux*
- *J'éco-rénove ma maison de village*

CAUE de Meurthe-et-Moselle

Directeur de publication : Florian PISKOSZ ROYER

Rédaction : Emilie DEDENON, Barbara THIRION, Florian PISKOSZ ROYER, Marie-Christine RICHARD

Conception graphique : Audrey BRANTONNE et Emilie DEDENON

Photographies et illustrations : Luc BONACCINI, Audrey BRANTONNE, Emilie DEDENON, Matthieu HUSSON, Régis JANOVEC, Camille LAMELLIÈRE, Maxime LOCKS, Bénédicte MENISSIER, Catherine RUTH, Virginie WATIER, Régis WOJCIECHOWSKI, Camille JUILLET (dessin p. 26).

Impression : imprimerie Régnière

Août 2023